

STA/10

**10<sup>e</sup> SESSION DE LA DIVISION  
DES STATISTIQUES**

**Montréal, 23 – 27 novembre 2009**

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX  
À  
L'INTENTION DES DÉLÉGUÉS



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE



## Table des matières

|                                                   | <i>Page</i> |
|---------------------------------------------------|-------------|
| <b>Organisation des séances</b> .....             | <b>1</b>    |
| Séance d'ouverture .....                          | 1           |
| <br>                                              |             |
| <b>Inscription des participants</b> .....         | <b>1</b>    |
| Formalités .....                                  | 1           |
| Lettres de créance .....                          | 1           |
| Liste des participants .....                      | 1           |
| Identification des participants et sécurité ..... | 1           |
| <br>                                              |             |
| <b>Documentation</b> .....                        | <b>2</b>    |
| Distribution.....                                 | 2           |
| Présentation des documents.....                   | 2           |
| <br>                                              |             |
| <b>Services divers offerts par l'OACI</b> .....   | <b>2</b>    |
| Commissariat .....                                | 2           |
| Consigne .....                                    | 2           |
| Cafétéria de l'OACI .....                         | 3           |
| Usage du tabac .....                              | 3           |
| Objets trouvés.....                               | 3           |
| Assurance maladie et hospitalisation.....         | 3           |
| Soins médicaux .....                              | 3           |
| Information du public .....                       | 4           |
| Rafraîchissements.....                            | 4           |
| Téléphone .....                                   | 4           |
| Poste et télécommunications .....                 | 4           |
| <br>                                              |             |
| <b>Services extérieurs</b> .....                  | <b>5</b>    |
| Banques .....                                     | 5           |
| Transports en commun .....                        | 5           |
| Consulats, hôtels et compagnies aériennes .....   | 5           |

|                                                                                | <i>Page</i> |
|--------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| Journaux et périodiques.....                                                   | 6           |
| Renseignements touristiques .....                                              | 6           |
| Desserte de l'aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau<br>(Montréal)..... | 6           |
| Service de voyages .....                                                       | 6           |
| <br>                                                                           |             |
| <b>Climat.....</b>                                                             | <b>6</b>    |
| <br>                                                                           |             |
| <b>Bureau et Secrétariat de la réunion.....</b>                                | <b>7</b>    |

## **Organisation des séances**

### ***Séance d'ouverture***

La 10<sup>e</sup> session de la Division des statistiques s'ouvrira le lundi 23 novembre 2009 à 10 h 30, au siège de l'OACI. La séance d'ouverture sera précédée d'une séance informelle à 10 heures.

## **Inscription des participants**

### ***Formalités***

Les délégués pourront s'inscrire à STA/10 au siège de l'OACI, au bureau d'inscription situé au rez-de-chaussée du Centre de conférences, le dimanche 22 novembre 2009 de 15 à 19 heures, le lundi 23 novembre de 8 à 17 heures et tous les autres jours de la réunion de 9 à 17 heures.

### ***Lettres de créance***

La Règle 2 du *Règlement intérieur permanent des réunions de transport aérien* (Doc 8683) prévoit que des lettres de créance doivent être envoyées au Secrétaire de la réunion.

Les participants qui n'auraient pas envoyé d'avance leurs lettres de créance au Secrétaire de la réunion sont priés de les déposer dès que possible au bureau d'inscription.

### ***Liste des participants***

Une liste complète des participants qui se seront inscrits avant 16 heures le premier jour de la réunion sera diffusée. Cette liste sera révisée et mise à jour selon les besoins.

Les participants devront informer le personnel préposé à l'inscription de toute modification à apporter à la liste.

### ***Identification des participants et sécurité***

Le laissez-passer doit être porté visiblement et en permanence dans l'immeuble. Les gardiens ont pour instruction formelle de refuser l'accès des locaux de l'Organisation ou des salles de conférences à quiconque ne porte pas de laissez-passer OACI.

Le laissez-passer remis à chaque participant au moment de l'inscription lui donnera accès au Centre de conférences et à la tour de bureaux. Les participants veilleront donc à ne pas perdre leur laissez-passer. En cas de perte, le personnel préposé à l'inscription leur en délivrera un nouveau après s'être assuré de l'identité du demandeur.

## **Documentation**

### ***Distribution***

Pendant la réunion, un maximum de deux exemplaires des documents de la réunion seront distribués à chaque délégation. La zone de distribution des documents est située au 4<sup>e</sup> étage du Centre de conférences. Les documents seront distribués chaque jour de 9 à 17 heures pendant la réunion.

### ***Présentation des documents***

Les participants qui désirent présenter des notes sont priés de les faire parvenir au Secrétaire de la réunion.

Les notes doivent être aussi concises que possible et être remises (copie papier et, si possible, version électronique) aussitôt que possible aux personnes ci-dessus afin de laisser un délai suffisant pour la reproduction et la distribution. Les graphiques et autres figures doivent être présentés sous une forme se prêtant à la reproduction.

## **Services divers offerts par l'OACI**

### ***Commissariat***

Un service de commissariat sera ouvert aux participants autorisés à acheter des boissons alcooliques et du tabac au tarif diplomatique, le mardi de 12 h 30 à 14 h et le jeudi de 12 h 30 à 14 h et de 16 h 30 à 18 h, au rez-de-chaussée.

### ***Consigne***

Il n'y a pas de service de consigne au siège de l'Organisation, qui ne peut donc se charger de garder les bagages des délégués.

### *Cafétéria de l'OACI*

La cafétéria de l'OACI, située au 5<sup>e</sup> étage de la tour de bureaux, est à la disposition des participants en semaine, de 7 h 30 à 15 h 30.

### *Usage du tabac*

Il est **interdit** de fumer au siège de l'OACI, sauf dans le fumoir de la cafétéria.

### *Objets trouvés*

La perte de tout objet doit être signalée au bureau du Chef de la Section des services de conférence et de bureau (poste 8227). Tout objet trouvé doit être remis aux préposés à la distribution des documents.

### *Assurance maladie et hospitalisation*

Vu le coût élevé des soins médicaux et hospitaliers dans la région de Montréal pour les non-résidents, il est conseillé aux participants de s'assurer.

On peut remplir les formulaires nécessaires et acquitter le montant de la prime au Groupe de la sécurité sociale et des pensions, au 4<sup>e</sup> étage, bureau 4.35.28.

### *Soins médicaux*

Le cabinet du consultant médical est situé au 4<sup>e</sup> étage, bureau 4.25 (poste 8212). Une infirmière y sera de service de 8 h 30 à 16 h 30 pendant toute la durée de la réunion. En cas d'urgence, et s'il n'est pas possible de joindre l'infirmière, on pourra s'adresser au Groupe de la sécurité sociale et des pensions, 4<sup>e</sup> étage, bureau 4.35.28 (poste 8113 ou 8237), qui fera les démarches nécessaires.

Les participants qui souhaitent consulter un médecin peuvent obtenir de la direction de leur hôtel l'adresse et le numéro de téléphone d'un médecin résidant sur place ou dans le voisinage immédiat.

L'hôpital le plus proche de l'immeuble de l'OACI est le Centre universitaire de santé McGill, téléphone 514-934-1934.

La plupart des hôpitaux ont un service d'urgence ouvert 24 heures sur 24.

Pour obtenir une ambulance, s'adresser à un médecin ou téléphoner à *Urgences-Santé* en composant le 911.

### ***Information du public***

Le Bureau de la coordination, des recettes et de la communication (poste 8221) peut se charger d'organiser les contacts avec les organes d'information.

### ***Rafraîchissements***

Pendant les suspensions de séance du matin et de l'après-midi, les participants pourront se procurer thé, café et boissons gazeuses dans le Salon des délégués, au 3<sup>e</sup> étage du Centre de conférences, ou à la cafétéria, au 5<sup>e</sup> étage de la tour de bureaux. Il est interdit d'apporter de la nourriture ou des boissons dans les salles de conférences.

### ***Téléphone***

Le numéro général de l'OACI est le 514-954-8219.

À chaque étage du Centre de conférences, on trouvera des téléphones qui permettent de faire des appels locaux dans la région de Montréal. Pour appeler un poste situé dans la tour de bureaux, il suffit de composer directement les quatre chiffres du poste. Pour faire un appel local en dehors de l'immeuble, faire le « 9 » avant de composer le numéro.

Les appels interurbains ne peuvent être effectués directement sur les téléphones internes du Centre de conférences. Des cartes Interurbain sont en vente dans divers dépanneurs du centre de Montréal et dans certains hôtels.

L'usage des téléphones cellulaires est interdit dans les salles de conférences.

Les participants qui désirent contacter des Représentants au Conseil ou des membres du Secrétariat pourront consulter une liste téléphonique au centre de distribution des documents.

### ***Poste et télécommunications***

L'Organisation ne peut se charger de l'expédition de la correspondance, des télécommunications ou d'autres messages. Les participants qui ont besoin d'assistance à cet égard peuvent s'adresser au Groupe courrier, dossiers et archives, au 3<sup>e</sup> étage, bureau 3.05 (poste 8078).



Tous les grands hôtels offrent des services de poste et de télécommunications. Il y a un bureau de poste dans les locaux de la Pharmacie Jocelyn Lacroix, à la Gare centrale, 895, rue de la Gauchetière Ouest, à l'angle de la rue University.

### **Services extérieurs**

#### ***Banques***

Les banques ci-dessous sont situées près du siège de l'OACI :

Banque nationale du Canada  
600, rue de la Gauchetière Ouest  
514-394-4385

Banque Royale du Canada  
1, Place Ville-Marie  
514-874-7222

Banque de Commerce canadienne impériale (CIBC)  
1155, boulevard René-Lévesque Ouest  
514-876-2323

TD Canada Trust  
500, rue Saint-Jacques Ouest (à l'angle de la rue McGill)  
514-289-0799

#### ***Transports en commun***

Les transports en commun par autobus et métro sont assurés dans les limites de la ville par un service intégré, avec possibilité de correspondance à certains points désignés. Les tickets s'achètent à l'avance dans les stations de métro ; on ne peut pas les acheter dans les autobus. Dans les autobus, le passage se paie à l'entrée au moyen d'un ticket ou du montant exact en espèces (la monnaie n'est pas rendue). Pour obtenir des renseignements sur les itinéraires et les tarifs, composer le 514-786-4636 ou consulter le site [www.stm.info](http://www.stm.info).

#### ***Consulats, hôtels et compagnies aériennes***

Une liste indiquant les numéros de téléphone et les adresses des consulats, des hôtels et des compagnies aériennes peut être consultée au centre de distribution des documents.

### ***Journaux et périodiques***

On peut se procurer une grande variété de magazines et autres publications, et notamment des plans de la ville, à la librairie Indigo (1500, avenue McGill College, à l'angle de la rue Sainte-Catherine). La Maison de la Presse, située à la Place Ville-Marie ([www.placevillemarie.com](http://www.placevillemarie.com)), offre un vaste choix de journaux de toute provenance.

### ***Renseignements touristiques***

Tous les grands hôtels fournissent des renseignements touristiques sur les sites intéressants de Montréal et des environs, les manifestations culturelles et sportives, et autres activités.

*Tourisme Québec*, situé au *Centre Infotouriste*, 1255, rue Peel (à l'angle de la rue Sainte-Catherine), fournit des renseignements touristiques sur Montréal et sur toute la province. Il est ouvert tous les jours de 9 à 18 heures (téléphone 1-877-266-5687, site web : [www.bonjourquebec.com](http://www.bonjourquebec.com)).

### ***Desserte de l'aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau (Montréal)***

Un service d'autocars desservant les principaux hôtels du centre-ville fonctionne de 5 à 23 heures. Les dispositions nécessaires peuvent en général être prises par l'intermédiaire de la direction de l'hôtel.

### ***Service de voyages***

Les services de voyages de l'OACI (4<sup>e</sup> étage, bureau 4.20, poste 8102) se feront un plaisir de prêter assistance aux délégués.

## **Climat**

Au mois de novembre, la température varie entre 11 °C et 7 °C. La précipitation moyenne est de 93 mm, il pleut en moyenne trois jours par semaine et il y a une moyenne de six heures d'ensoleillement par jour.

## Bureau et Secrétariat de la réunion

|                                                                                                               | <i>Bureau</i> | <i>Poste</i> |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|--------------|
| <i>Secrétaire de la réunion</i>                                                                               |               |              |
| M <sup>me</sup> Narjess Teyssier<br>Chef de la Section des<br>analyses économiques<br>et des bases de données | 11.30.16      | 8374         |
| <i>Experts techniques, EAD</i>                                                                                |               |              |
| M <sup>me</sup> G. Resiak                                                                                     | 11.35.11      | 8068         |
| M. A. Sainarayan                                                                                              | 11.30.14      | 5010         |
| M. C. Mustapha                                                                                                | 11.30.18      | 8398         |
| M. O. Nazarov                                                                                                 | 11.30.17      | 6284         |
| M. A. Zubair                                                                                                  | 11.35.11      | 6294         |
| M <sup>me</sup> C. Fischer                                                                                    | 11.40.34      | 8179         |
| <i>Conseiller</i>                                                                                             |               |              |
| M. A. Costaguta                                                                                               | 11.30.17      | 6544         |

— FIN —





